



Renaissance et Patrimoine

**COMPTE RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**25 mars 2023**

Rappel de l'Ordre du Jour :

- Présentation du rapport moral et du bilan des activités
- Présentation du bilan financier de l'année 2022
- Présentation des projets pour l'année 2023
- Renouvellement des 4 administrateurs élus : sauf avis contraire de leur part, les 4 membres sont candidats à leur ré-élection.

Questions Diverses

.....

**COMPTE RENDU**

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents et sympathisants présents ainsi qu'aux élus qui nous font l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale. La municipalité est représentée par 4 élus dont 3 adjoints.

La Présidente remercie la Municipalité pour le prêt de la salle et l'installation du matériel. Elle tient à signaler que cette salle très bien aménagée, spacieuse est très appréciée par les associations.

Nous sortons de la crise sanitaire mais , comme toutes les associations, nous en subissons encore quelques séquelles. Nous avons repris nos activités mais nous constatons une certaine retenue de notre public. Les diverses crises que nous traversons engendrent une certaine morosité et un enthousiasme un peu contraint. Cela est très visible avec notre projet d'excursion pour le 25 mai prochain. Avant l'épidémie de covid, nous remplissions facilement le car . Aujourd'hui nous avons du mal à atteindre la trentaine d'inscrits : il reste encore quelques places.

Cependant, notre association se porte bien malgré ces quelques difficultés . Si de nouveaux adhérents nous rejoignent- ce dont nous nous réjouissons- d'autres

oublie de payer leur cotisation... ce qui au final, donne un nombre d'adhérents stable autour de 50 .

Selon l'Ordre du Jour, et avec votre accord, je souhaiterais qu'on examine le point N°4 en premier : le renouvellement des 4 administrateurs élus. Selon nos statuts, ils sont renouvelables tous les 2 ans. Il s'agit par ordre alphabétique de : Thierry AUBRY, Anne-Marie BERTRAND, Jacques DEMAY, Armand FROUMAJOU. Ils n'ont pas émis d'avis contraire, j'en conclus qu'ils sont candidats à leur propre ré-élection.

L'assemblée consultée vote leur ré-élection à l'unanimité. La présidente remercie les personnes présentes et se réjouit de ce résultat concernant des administrateurs très appréciés.

## **RAPPORT MORAL - BILAN des ACTIVITES**

Avant de donner la parole aux diverses commissions, je voudrais faire une remarque rapide sur notre bilan général. Depuis sa création en 2005, Renaissance et Patrimoine de Valréas, jusqu'à ce jour, en plus des nombreuses réalisations décrites sur notre site, a réalisé aussi : 5 excursions, 15 conférences, 21 concerts, l'obtention en 2010 de l'agrément fiscal, l'organisation de la Journée des Moulins avec exposition de peintures pendant plusieurs années, la publication de 15 Bulletins, la création de notre site . La liste est longue ...TOUT cela, essentiellement sous la Présidence d'Henri Veyradier, avec la contribution active des membres du CA et de certains membres de l'association. Toute cette dynamique et cet enthousiasme ne sont pas perdus : rejoignez-nous pour défendre notre patrimoine et poursuivre dans cette voie. Il y a beaucoup de sujets passionnants et encore beaucoup à faire ! En 2022, notre activité a été intense dominée par 3 dossiers importants dont nous allons vous parler en priorité.

### I- Bulletins et Site : Thierry Aubry- Jeannine Saint-Donat

Thierry a la responsabilité de la parution des Bulletins . C'est un énorme travail qu'il assume et dont je le remercie vivement. Le numéro 15 paraît aujourd'hui avec un peu de retard . Les adhérents le recevront par courriel prochainement. Nous en avons quelques exemplaires imprimés pour ceux qui ne disposent pas d'internet : il suffit de nous le demander.

Quant au site, créé fin 2018, il est visité et apprécié d'après les retours que nous recevons : nous avons des abonnés et une augmentation des visites de + 45 % en 1 an ! C'est une réussite indéniable .

### II- Urbanisme : Thierry Aubry- Bertand Liger

1er dossier important de l'année

## **Bilan sur le PLU présenté par Thierry Aubry**

Le Plan Local d'Urbanisme ( PLU ) a été adopté en Conseil municipal le 28 février 2023.

Au cours de l'élaboration qui a précédé, de nombreuses concertations ont eu lieu dont l'enquête publique du 12 septembre 2022 au 13 octobre 2022.

Jeannine Saint-Donat et Thierry Aubry, représentant l'association Renaissance et Patrimoine de Valréas, ont déposé leurs observations sur le PLU et leurs questions auprès du Commissaire-Enquêteur, madame Marie-Christine Lambert. Leur questionnement portait respectivement sur **la prise en compte du centre -ville ancien, sur les hypothèses structurant le Plan Local d'Urbanisme et leurs conséquences sur l'ampleur des zones à urbaniser.**

La Municipalité a amendé son PLU pour prendre en compte les avis des parties prenantes et de la population. Une fois validé par la Préfecture, le PLU prendra effet et Valréas redeviendra maître de son urbanisme avec les outils réglementaires permettant d'instruire elle-même les permis de construire.

L'ambition de la Municipalité est clairement affichée : conforter le rôle de Valréas **comme ville-centre et pôle économique en relais entre la vallée du Rhône et l'arrière-pays**, ce qui implique de disposer de terrains constructibles pour accueillir des activités économiques ainsi que de nouveaux habitants avec une offre de logements neufs diversifiée et adaptée aux besoins des ménages.

**Les orientations du PLU** : faciliter les constructions neuves ou limiter l'étalement urbain ? Les nouvelles règles d'urbanisme imposent de trouver un compromis entre 2 orientations contradictoires :

- Faciliter la construction de logements et l'implantation d'activités économiques en rendant constructibles de nouveaux terrains de taille significative en périphérie de la ville. Cette orientation privilégiée depuis plusieurs décennies se heurte aux nouvelles logiques urbanistiques qui entendent limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles. La loi N°2021-1104 du 22 août 2021, dite « climat et résilience » impose désormais un rythme d'artificialisation divisé par 2 d'ici 2030, et 0 artificialisation nette en 2050.
- La 2ème orientation plus contraignante entend économiser les terres agricoles et favoriser prioritairement les investissements des aménageurs et des promoteurs vers les zones déjà bâties et la réhabilitation des bâtiments des activités industrielles en bordure de ville.

L'association Renaissance et Patrimoine de Valréas reconnaît l'ambition de l'équipe municipale de conforter le rôle de de Valréas comme ville-centre et pôle économique mais s'inquiète de la logique d'étalement urbain sous-tendu dans le projet de PLU avec 39 ha de terres agricoles ouvertes à l'urbanisation.

Notre association est favorable à une ville plus « ramassée » et plus résiliente qui rénove son habitat ancien plutôt que de l'abandonner au profit de pavillons en périphérie et d'activités commerciales toujours plus éloignées du centre-ville.

Enquête publique du PLU : les observations de Renaissance et Patrimoine de Valréas

Notre association a été reçue à 2 reprises par Marie-Christine Lambert, Commissaire -Enquêteur, les 7 et 12 octobre 2022 avec la remise d'un mémoire comportant nos observations et une liste de questions auxquelles la Municipalité a apporté des réponses argumentées. Voici résumées nos observations :

- **Sur le règlement d'urbanisme concernant le secteur Ua du centre-ville :**
  - \* élargissement du nombre de constructions patrimoniales sujettes aux prescriptions spécifiques au titre de la qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère.
  - \* obligations de revêtements à la chaux, de menuiseries en bois, de tuiles sur les toits de format canal ou romaine, de devantures en bois pour les commerces, de boîtes aux lettres encastrées dans les murs, de protection des statues en façades d'immeubles, palette de couleurs pour les façades et menuiseries extérieures, ...
- **L'importance de l'aménagement et du balisage de 2 voies pénétrantes** pour donner envie aux visiteurs de rentrer en centre-ville avec un cheminement piéton favorisant la découverte du centre-ville et un autre cheminement piéton depuis le centre-ville vers la Coronne en reliant la Cité du Végétal, le secteur Saint-Michel ( où un jardin remarquable pourrait être créé), le Parc de Piedvaurias ( chapelle du XIVème siècle, moulin du XVII ème siècle ) et la plaine de Bavène.

### **Conclusion :**

Ce 1er PLU est **un PLU « équilibré »** entre d'une part, l'ambition légitime de la Municipalité de conforter le rôle de Valréas comme ville-centre et de pôle économique, et d'autre part le respect des contraintes fixées par les autorités publiques afin de limiter la consommation de terres agricoles.

Mais c'est aussi **un PLU de « transition »** : sa future révision imposera, selon la loi, « climat et résilience », un rythme d'artificialisation divisé par 2 ( 15 ha maxi ) d'ici 2030, et 0 artificialisation nette en 2050.

Il reviendra aux municipalités suivantes et aux générations futures de prendre en compte les contraintes futures de sobriété énergétique et de raréfaction des matériaux. Ils seront invités à recycler les bâtiments d'habitation et d'activités économiques, à raviver les friches et à investir les « dents creuses ». Après les générations de bâtisseurs sur des terrains pris aux activités agricoles, place aux

générations de rénovateurs !

### **Interventions de Bertrand Liger :**

1- Centre ville ancien : La ville a décidé de profiter des avantages proposés par l'Etat pour redynamiser les centres des petites villes avec **le projet « Petites villes de Demain » et le schéma d'une ORT ( Opération de Revitalisation du Territoire)**. L'ORT vise une requalification d'ensemble du centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain pour créer un cadre de vie attractif. Cela ouvre la voie à l'aide de l'ANAH ( Agence Nationale d'Aide à l'Habitat ) qui accorde aux rénovations le dispositif fiscal Denormandie .

L'étape suivante sera la création d'une OPAH ( Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat ) pour laquelle l'Etat, le département et la ville s'associent pour financer l'aide aux rénovations.

2- Collection Alberti : Jean et Myrtille Alberti ont consacré leur vie à rassembler tout ce qui constituait la vie quotidienne des habitants en Provence de la fin du XIXème siècle à la première moitié du XXème siècle. La collection comporte 5000 pièces qui se répartissent en 12 ambiances différentes : le menuisier, le cordonnier, le facteur, le barbier, la modiste, la couturière, la repasseuse, le médecin, le café-bar, l'épicerie, la classe d'école et les outils agricoles.

Cette collection est aujourd'hui entreposée gracieusement dans des locaux de l'entreprise Gerflor à Grillon. Elle peut être visitée sur demande par des groupes. La visite est aussi possible pour les Journées du Patrimoine.

Nous avons proposé à la ville de Valréas un musée ouvert moins coûteux qu'un musée fermé. Ce projet consisterait à occuper les magasins vides du centre-ville. Les commerces concernés seraient éclairés et un court commentaire serait affiché en devanture.

Actuellement, si les obstacles sont nombreux, nous ne baissons pas les bras. Au cours de l'été 2022, quelques pièces de la collection ont été exposées à la Maison de Pauline avec un réel succès. En conséquence, pour l'été 2023, nous allons proposer aux propriétaires d'occuper leurs devantures de manière temporaire en attendant une solution meilleure.

### III- Cloître des Cordeliers : Jeannine Saint-Donat – Anne-Marie Bertrand

2ème dossier important de l'année

Les vestiges restants témoignent aujourd'hui d'un ensemble église, chapelles, cloître, bâtiments conventuels qu'il nous appartient **de conserver ensemble**, de sauvegarder et de continuer à restaurer. Il convient en conséquence de réfléchir sur un programme de ré-utilisation du site et de ré-ouverture au public.

**Or, l'avenir du cloître à Valréas est aujourd'hui menacé !**

Le cloître et le local Faravel appartiennent au Diocèse, la ville possède un bail emphytéotique de 99 ans depuis 2001 sur cet ensemble ; elle est en outre propriétaire de l'église attenante, mise à la disposition du TRP par convention. A 2 reprises , l'ensemble cloître + local Faravel a failli être vendu. Le dernier promoteur a renoncé à son projet immobilier, début 2023 : le cloître est à nouveau à la vente ! Or qui dit projet immobilier, dit évidemment exclusion du public à partir du moment où il devient propriété privée ( processus bien connu à Valréas avec l'Hôtel d'Inguibert ! ). L'annonce de cette vente éventuelle suscite évidemment beaucoup d'émotions.

### **Pourquoi les Valréassiens sont attachés au cloître ?**

Beaucoup de raisons pour cela .

**1- Une première remarque s'impose.** Une église, un cloître, a fortiori classés par les Monuments Historiques, quelle que soit la date de leur fondation, participent à l'identité, à l'histoire, à la vie culturelle et religieuse des populations pour lesquelles ils ont été édifiés. Chacun sait intuitivement et intimement , que le cloître, l'église attenante ont été bâtis avec les efforts et les contributions de nos ancêtres, qu'ils ont été ensuite entretenus, partiellement restaurés ( 1 tranche sur 4 prévues en 2004 ) en partie grâce aux impôts et aux dons des Valréassiens. **La population de Valréas constitue ainsi le propriétaire symbolique de ces lieux.** La décision de vente ne peut pas se faire sans prendre le temps d'une nécessaire concertation avec ce propriétaire symbolique qui peut parfois apporter des solutions au problème posé . C'est ce que nous observons dans tous les sauvetages réussis de lieux emblématiques en France.

**2- Par ailleurs, le cloître a hébergé pendant des siècles les reliques de Saint-Martin-des-Ormeaux.** Rappelons qu'en 1398, ces reliques furent transportées en secret du château d'Alençon ( à la Roche-Saint-Secret ) jusqu'au couvent des Cordeliers de Valréas intra muros pour garantir leur sécurité pendant la période des troubles causés par Raimond de Turenne et ses brigands. Elles y restèrent conservées jusqu'à la Révolution, période pendant laquelle le gouvernement s'empara de la châsse en argent massif et la fit fondre. Les reliques sont alors recueillies par l'église paroissiale et placées dans un buste reliquaire. La procession en l'honneur de Saint-Martin-des-Ormeaux le soir du 23 juin se répéta chaque année, même si elle fut remplacée par la Fête de la Saint Jean Baptiste le 24 juin, devenue grande fête locale à Valréas. Une cérémonie religieuse a toujours lieu dans le jardin du cloître à cette période en lien avec la Saint-Jean : présence du Petit Saint-Jean et des lauréats du Prix Rioussset.

**3- Un fait historique a marqué ce lieu :**

« L'an 1791, le 7 août, **dans l'église des Cordeliers**, à 6h du matin, ...les citoyens actifs de cette ville de Vaurias et son terroir se sont assemblés au nombre de 462 à l'effet d'émettre leur vœu sur l'état politique de la province...» ( extrait du Procès-Verbal du vote – Archives Nationales DXXIVI 1 J.252 –

dossier 8 ).

**Valréas par ce référendum populaire** ( procédure exceptionnelle pour l'époque ) a « manifesté le vœu unanime qu'elle forme de rester sous la domination de notre Saint Père le Pape ...». Les 150 000 électeurs du Comtat ont choisi, le 18 août 1791, la réunion du Comtat à l'empire français » ( voir « Histoire de Valréas » - Colonel Marc Chocquet ).

4- N'oublions pas aussi que **de nombreuses générations, au cours de ces dernières décennies, ont connu ce local Faravel** pendant leur jeunesse grâce à la catéchèse ou aux activités de scoutisme. De beaux souvenirs sont attachés à ce local que l'on doit à la générosité du Chanoine Faravel, natif de Valréas.

5- Autre attachement , et pas des moindres, le cloître offre chaque été, **un cadre privilégié aux lectures et représentations théâtrales dans le cadre du Centre Dramatique des Villages et du TRP**, adossé à l'église qui abrite un lieu culturel de création et de formation reconnu.

A signaler, à ce sujet, l'intervention d'une personne de l'assemblée qui a témoigné du bonheur , de la joie ressentie par le public qui assiste l'été à ces manifestations dans ce cadre.

Tout ceci montre encore une fois l'attachement à cet ensemble très apprécié et remarquable.

6- Enfin **la mise en lumière récente du Livre d'Heures de Valréas**, issu du cloître des Cordeliers, ne fait que donner une notoriété supplémentaire à ce lieu et à Valréas.

7- Henri Veyradier attire notre attention **sur l'architecture du bâtiment : cloître à étage**, exemple très rare en France et en Europe qu'il faut protéger. Encore une raison supplémentaire sur l'intérêt porté à ce site exceptionnel.

En conclusion, notre association « Renaissance et Patrimoine de Valréas » appelle à une concertation et à une coopération réelle avec les autorités civiles et religieuses pour se pencher sur le devenir du cloître. **C'est un lieu de mémoire et de rayonnement culturel qu'on ne peut pas abandonner...** Nous invitons tous ceux qui se sentent concernés à nous rejoindre pour sauver ensemble ce site exceptionnel du patrimoine de notre ville.

En projet : concevoir un dépliant pour informer, à distribuer largement  
table ronde proposée et bientôt organisée par la Fédération du Patrimoine afin de réunir les acteurs concernés par la situation du cloître.

#### IV- Le Livre d'Heures de Valréas : Henri Veyradier

3ème dossier important de l'année

Un « livre d'heures » est un genre de missel personnel, à l'usage des laïcs. La meilleure comparaison que l'on pourrait faire serait le bréviaire des ecclésiastiques. Le bréviaire est un ouvrage qui indique au clergé les fêtes à célébrer au cours de l'année avec les prières afférentes, notamment tout au long

de la journée d'où le nom de « livre d'heures ».

Ces livres d'heures sont antérieurs à l'invention de l'imprimerie . Pour différencier les rares textes qui nous sont parvenus, on leur donne le nom de leur propriétaire initial ou du lieu où ils ont été découverts. Les premiers remontent au XIVème siècle, tel celui qui nous intéresse.

Chacun est une pièce unique par sa date, son format, son nombre de pages, l'abondance et la qualité de son décor. Comme pour la plupart de ces livres, les couleurs sont d'une grande fraîcheur car peu souvent exposées en pleine lumière.

Ces ouvrages sont de petites dimensions, nous dirions de nos jours « livres de poche » car ils pouvaient se glisser dans la poche d'un vêtement pour se rendre à l'office. Celui dit « de Valréas » mesure 75 mm x 112 mm. Il est constitué de 52 feuillets de parchemin reliés de cuir.

L'intérêt historique de ce type de documents vient de leur extrême rareté car accessible alors seulement à une élite fortunée, leur réalisation étant très longue et donc coûteuse.

Leur intérêt artistique réside dans la qualité des illustrations, plus exactement des enluminures. Les décors de notre document valréassien se limitent à l'encadrement de certaines pages ( animaux, végétaux ) .

Nous n'avons pas la traçabilité initiale du document. Les spécialistes y ont vu la main d'ateliers d'enlumineurs du Bassin Parisien, un des principaux foyers de production. Il s'agit peut-être d'une commande de l'entourage royal, puis d'un transfert par Dauphin interposé dans « sa » province, puis dans notre ville, aux confins du Dauphiné ; et de ces Dauphins, un possible passage à la famille Grignan-Adhémar dont les sépultures étaient dans notre couvent des Cordeliers, lieu prestigieux car lieu de conservation des reliques de Saint-Martin-des-Ormeaux.

C'est la récente découverte de la partie volée ( 36 feuillets ) par le chercheur suédois Thomas Bergqvist-Rydén, spécialiste des enluminures gothiques, qui a refait parler du « manuscrit de Valréas ». Grâce à sa vigilance et son expertise, le « Livre d'Heures de Valréas » est maintenant complet.

En ce qui nous concerne, veillons à ce que ce document ne perde pas sa dénomination ancienne « de Valréas » ce qui témoigne d'une réelle et précoce activité intellectuelle dans notre ville. Il pourrait même devenir, par sa qualité, l'emblème de ce passé culturel. Il est en tout cas un témoin parmi d'autres du riche passé historique de Valréas.

Réponse de la ville à notre question : la ville pourrait-elle demander des fac-similés à la Fondation Calvet pour envisager une exposition locale ? La demande a été transmise à Maud Escoffier qui va se mettre en relation avec la Fondation Calvet.

#### V-- Chapelles des Pénitents : Henri Veyradier

Au sujet des travaux envisagés dans la Chapelle des Pénitents Blancs, la ville



répond à nos questions :

- Suite à la visite de la DRAC en septembre 2022, il n'y a pas de possibilité de subvention en 2023 mais un dossier à déposer pour une subvention en 2024 : il s'agira de la première étape budgétaire concernant la mise au sec de la chapelle ainsi que des travaux les plus urgents ; le clocheton sera reconstruit ultérieurement ( la cloche est en sécurité ).
- Quant à la guérite, nous cherchons une solution esthétique pour déplacer et/ou améliorer cette guérite.

#### VI - Eglise ND de Nazareth : Jeannine Saint-Donat – Anne-Marie Bertrand

A la lecture des documents publiés par la commune à la suite des Conseils municipaux, nous avons appris que le contrat d'entretien de l'orgue avec l'entreprise Saby était renouvelé a/c du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/ 2025. Nous nous en réjouissons.

Pour les concerts, nous en parlerons plus loin avec l'ensemble des manifestations.

Travaux : à nos questions sur la suite donnée au signalement d'une fuite du toit ( entrée gauche de la chapelle de la Vierge ) , des travaux de restauration des fresques, du jardin et de la Place Pie, la ville a répondu ce qui suit :

- La conservatrice des MH a demandé une étude globale en précisant qu'il n'y avait pas péril en la demeure.
- Les travaux de restauration sont reportés depuis la visite de la conservatrice.
- Un projet d'aménagement du jardin autour de l'église a été dessiné, mais non validé à cause du budget. Un entretien a minima est juste réalisé.
- Place Pie : la ville s'étant engagée à refaire la place Waldeck Rousseau en 2023 et la place Cardinal Maury en 2023 et 2024, la place Pie est programmée au mieux en 2025.

#### VII - Site de Piedvaurias ( chapelle + moulin ) : Jeannine Saint-Donat

Journées du Patrimoine des 17 et 18 septembre 2022 : en partenariat avec l'association Art et Couleurs. Nous remercions la ville de nous autoriser à ouvrir ce site . Nous avons eu un public très intéressé tout au long du week-end.

Cette ouverture de la chapelle et du moulin est très appréciée : beaucoup de valréassiens nous ont dit découvrir ou re-découvrir ces lieux avec plaisir.

Restauration du moulin : la ville ne peut pas assumer les frais de restauration.

#### VIII - Affiche de Valréas à Las Vegas : Jeannine Saint-Donat

Très belle affiche découverte par des touristes dans un Casino de Las Vegas. Nos tentatives pour en récupérer une belle photo, en savoir davantage sur son parcours de Valréas à Las Vegas sont restées vaines pour l'instant.

### IX- Nos manifestations : Jeannine Saint-Donat – Henri Veyradier

- Concerts : 2 concerts en 2022 – Le 1er mai avec Luc Antonini à l'orgue, Cordélia Palm au violon, Petra Ahlander soprano. Très grande qualité mais un public moins nombreux que les années précédentes.

27 novembre 2022 : très beau concert d'orgue avec les Organistes de l'Enclave, très applaudis par un public retrouvé.

- Conférence : le 21 mai 2022 par Henri Veyradier sur « Les Hôtels particuliers à Valréas à travers les armoiries de leurs propriétaires » . Conférence très intéressante et instructive.
- Excursion : prévue en juin 2022 reportée au 25 mai 2023

Le rapport moral et les activités 2022 sont proposées au vote : approbation à l'unanimité.

### **BILAN FINANCIER présenté par Guy PALY**

Le bilan est arrêté au 25 mars 2023, date de notre Assemblée Générale.

Recettes : 17 073,47

Dépenses : 1508,66

Résultat : 15564, 81

En stock : Livres orgue et Livres des 700 Ans

Le détail de ce budget est consultable dans le registre des comptes rendus .

Après ce bilan financier, le budget proposé au vote est adopté à l'unanimité, sauf 1 voix , celle du Trésorier. La Présidente remercie le Trésorier pour sa bonne gestion des finances et les adhérents pour leur confiance renouvelée.

### **PROJETS D'ACTIVITES 2023**

Tous les dossiers présentés dans le bilan 2022 seront à suivre de près en 2023.

Nos manifestations :

- Concerts : 2 concerts prévus actuellement

Eglise ND de Nazareth:

le 4 juin 2023 avec 2 jeunes artistes parrainés par Luc Antonini ( soprano et orgue )

Fin d'année : concert avec les Organistes de l'Enclave ( date non encore fixée )

- Conférences : au moins 2 conférences

La 1ère a lieu aujourd'hui même, en partenariat avec l'ASPAER sur « Le Verre antique dans l'Enclave des Papes » par Janick Roussel-Ode , Docteur en

Archéologie, spécialisée dans la verrerie antique .

Dans nos projets : plusieurs conférences prévues probablement sur 1 journée début octobre 2023 sur le cloître et le Livre d'Heures de Valréas.

– Exposition :

Comme en 2022, une exposition est prévue en partenariat avec l'association « Art et Rencontres » à Piedvaurias les 16 et 17 septembre 2023 pour les Journées du Patrimoine. Objectif : profiter de cette exposition pour faire connaître le site de Piedvaurias.

– Excursion : Jeudi 25 mai 2023

Visite guidée du château de Simiane-la-Rotonde, repas au restaurant de l'Abbaye de Valsaintes, visite guidée de l'Abbaye, puis visite libre de la roseraie  
Quelques places sont encore disponibles .

Les projets 2023 proposés au vote sont adoptés à l'unanimité.

Pas de question diverse.

**Nota : Pour de plus amples détails sur les sujets ici abordés, veuillez vous reporter à notre site [patrimoinevalreas.org](http://patrimoinevalreas.org) .**

**L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15 .**

Après une courte pause, nous suivons la Conférence de Janick Roussel-Ode sur « Le Verre antique dans l'Enclave des Papes ».

Le pot de l'amitié termine cette manifestation.